



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E111583

VALABLE JUSQU'AU 06/07/2025

ÉDITÉ LE 18/07/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/04/2024
2 500

Raison sociale : LAURENT CHAUFFAGE

12 RUE PRINCIPALE
57580 VITTONCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ 2012B773

Siret : 752 959 262 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0039978-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010235148604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010235148604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Téléphone : 03 87 64 63 56

Portable : 06 81 90 72 91

Fax :

Site Internet : www.laurent-chauffage-avis.com/

E-mail : contact@laurent-chauffage.fr

Responsabilité légale :
REBMEISTER LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/07/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/04/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	29/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.